

## **L'ensemble des élu.e.s de l'opposition proposent le report d'un mois du paiement de la taxe foncière**

**Longueuil, 18 janvier 2021** — Les sept(s) élu.e.s de Longueuil Citoyen, Xavier Léger, Peter Doonan, Colette Éthier, Michel Lanctôt, Benoit L'Écuyer, Robert Myles et Wade Wilson ainsi que les cinq élus indépendants, soit Jean-François Boivin, Steve Gagnon, Jacques Lemire, Jacques E. Poitras et Jonathan Tabarah, proposent le report d'un mois de tous les paiements de la taxe foncière pour l'année 2021, une mesure concrète pour soutenir nos concitoyens dans le contexte de la COVID-19.

« Les prochains mois seront particulièrement difficiles pour nos concitoyens, alors que la deuxième vague de la COVID-19 continue de fragiliser le tissu social et économique de Longueuil. Pour les élu.e.s de Longueuil Citoyen, le report d'un mois de tous les paiements de la taxe foncière en 2021, une mesure dont les contribuables avaient pu bénéficier l'an dernier, est un choix sensible qui se justifie dans le contexte, et dont les impacts sur les revenus demeurent limités considérant la bonne santé financière de la Ville », d'indiquer Xavier Léger, le chef de l'opposition officielle.

« L'arrivée d'un vaccin contre la COVID-19 redonne évidemment espoir que la vie reprendra bientôt son cours normal, mais la pandémie n'est pas terminée pour autant. Comme gouvernement de proximité, la Ville de Longueuil doit continuer de soutenir les citoyens qui vivent des moments difficiles, comme elle l'a fait l'an dernier. Pour les cinq (5) élus indépendants, le report d'un mois de tous les versements de la taxe foncière en 2021 a encore tout son sens cette année », de mentionner le porte-parole des élus indépendants, Jonathan Tabarah, conseiller du district Parc-Michel-Chartrand.

Rappelons que la Ville de Longueuil s'est vu attribuer en octobre 2020 une aide financière de 26 996 455 \$, financée à parts égales entre les gouvernements du Québec et du Canada. Une aide qui devait permettre d'éviter des hausses de taxes municipales pour les citoyens et les entreprises, et de protéger les services qui leur sont offerts.